

# INFOMAG

BULLETIN MUNICIPAL DE PONT-HÉBERT  
N 24 - HIVER 2021



[pont-hébert.fr](http://pont-hébert.fr)



*Animaux en bois réalisés par nos employés communaux*

**Mairie de Pont-Hébert**

Place du Général de Gaulle  
50880 PONT-HEBERT  
Tél. 02 33 77 10 10  
mairie.pont-hebert@wanadoo.fr  
[www.pont-hebert.fr](http://www.pont-hebert.fr)

**Horaires d'ouverture au public**  
*Le lundi, mardi, mercredi et jeudi*  
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
*Le vendredi*  
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

**Mairie annexe du Hommet d'Arthenay**

Le Bourg  
50620 PONT-HEBERT  
Tél. 02 33 56 21 72  
mairie.lehommetdarthenay@gmail.com  
page facebook

**Horaires d'ouverture au public**  
mardi de 13h30 à 15h30

**Déchetteries****PONT-HEBERT**

**Horaires d'ouverture au public**  
Le lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00  
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**LE DÉZERT**

Le lundi de 9h00 à 12h30  
Le mardi de 14h00 à 18h00  
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Services**

**CANTINE SCOLAIRE COMMUNALE**  
TÉL. 02 33 57 58 46

**GARDERIE SCOLAIRE COMMUNALE**  
TÉL. 02 33 56 46 89

**A.D.M.R.** (Aide à Domicile en Milieu Rural)  
Mairie - Place du Général de Gaulle  
TÉL. 02 33 55 82 06

**S.S.I.A.D.** (soins infirmiers à domicile)  
Mairie - Place du Général de Gaulle  
TÉL. 02 33 57 00 38

**CABINET MEDICAL**

**INFIRMIERES D.E.**  
S. DENIER-D'APRIGNY / V. SAINT-LO  
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous  
TÉL. 02 33 56 42 11

G. DEMAUTIS / S. GIRES / A. NEEL  
Soins à domicile et permanence  
au cabinet de 8h30 à 9h00  
TÉL. 02 33 56 42 51

**MÉDECINS GENERALISTES**

TÉL. 02 33 77 17 30

**PÉDICURE-PODOLOGUE D.E.**  
A. FILLÂTRE / TÉL. 02 33 20 65 13

**THÉRAPEUTE COMPORTEMENTALE**  
I. DLUBEK / TÉL. 06 16 09 78 05

**MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE**  
E. L'HERMITTE / TÉL. 02 33 56 40 40

**GENDARMERIE**  
TÉL. 02 33 72 50 20

**École maternelle publique**

Rue du Hameau Billard  
TÉL. 02 33 56 46 89

**École élémentaire publique**

Rue de la Libération  
TÉL. 02 33 56 40 60

**Lycée agricole Saint-Lô Thère**

50620 PONT-HEBERT  
TÉL. 02 33 77 80 80

**Bibliothèque municipale**

Rue du Hameau Billard  
TÉL. 02 33 56 92 04

**Horaires d'ouverture au public**  
Le mardi de 15h00 à 18h30  
Le mercredi de 14h00 à 18h00  
Le samedi de 10h00 à 12h00

**La Poste**

**Horaires d'ouverture au public**

Le lundi de 14h00 à 16h30  
Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi  
et samedi de 9h30 à 12h00

*Heure de limite de dépôt de courrier*  
15h00 du lundi au vendredi / 12h00 le samedi

**Assistante sociale**

Madame LEVOY  
Territoire du Val de Vire  
7 rue de la Libération - 50000 SAINT-LÔ  
TÉL. 02 33 77 28 30



ASSISTANTES MATERNELLES

**LAYET Julie**

2 impasse des Jardins  
50880 PONT-HÉBERT  
09 67 74 92 23

**LAFFAITEUR Margaret**

24 rue du 11 novembre  
50880 PONT-HÉBERT  
09 87 12 22 36 / 07 51 69 97 30

**BEAUFILS Chantal**

22ter rue de la Fautelaye  
50880 PONT-HÉBERT  
02 33 55 31 36

**CASTEL Adeline**

8 rue Hôtel au Boscq  
50880 PONT-HÉBERT  
02 33 57 30 30

**LEMONNIER Charlène**

1 le Vignot  
50880 PONT-HÉBERT  
06 21 12 52 20

**DOYERE Patricia**

29 rue du 11 novembre  
50880 PONT-HÉBERT  
02 33 55 32 29

**PAREY Valérie**

52 rue de la Rairie  
50880 PONT-HÉBERT  
02 33 05 59 27 / 06 42 95 54 39

**HOLE Louise**

9 les Châtaigniers - HOMMET D'ARTHENAY  
50620 PONT-HÉBERT  
09 67 74 92 23 / 06 27 59 15 87

**LAVALEY Annick**

48bis rue de la Fautelaye  
50880 PONT-HÉBERT  
02 33 05 45 83

**MACHADO Angélique**

9 le Vignot  
50880 PONT-HÉBERT  
02 33 57 01 71 / 06 60 86 37 41

**THOMASSE Colette**

15 la Fautelaie  
50880 PONT-HÉBERT  
02 33 57 47 27

**COLARD Catherine**

9 impasse au Boscq  
50880 PONT-HÉBERT  
02 33 57 00 59

**BEAUFILS Émilie**

3 le Point du Jour  
50880 PONT-HÉBERT  
06 78 25 29 99

**PATRY Claudine**

7 le Clos Pontois  
50880 PONT-HÉBERT  
02 33 56 36 14



# 4

BUDGET PRIMITIF 2020

# 5-8

CADRE DE VIE

# 9

SAINT-LÔ AGGLO

# 10

AU FIL DES JOURS

# 11-16

ASSOCIATIONS

PAGE 11

- DÉTENTE PONTOISE
- UNC-AFN
- TUTTI CANTI
- CLUB DE LOISIRS

PAGE 12

- GYM DOUCE
- COMITÉ DES FÊTES DU HOMMET
- AMICALE BOULISTE
- ART FLORAL

PAGE 13

- VÉLO CLUB
- A.S.B.V.

PAGE 14

- JO'S THÉÂTRE
- COMITÉ DES FÊTES DE PONT-HÉBERT

PAGE 15

- C.A. PONTOIS
- TÉLÉTHON PONT-HÉBERT
- U.C.A.B.V

# EDITO

Chères Pontoises, chers Pontois,

Le 15 mars dernier, avec 63% des suffrages exprimés dès le premier tour de l'élection municipale, vous avez choisi de nous confier la gouvernance de la commune pour les 6 prochaines années.

Nous aurions dû entamer notre mandat fin mars mais la COVID en a décidé autrement. L'annonce du report, au regard de l'ampleur de l'épidémie, fut logique mais a décalé notre prise de fonction au 26 mai.

Depuis, la crise sanitaire ne cesse de fluctuer mais ce contexte difficile, m'a permis de me rendre compte de l'importance de notre service public et du rôle de notre Mairie.

Nous nous sommes mis au travail immédiatement pour lancer nos projets de campagne, chacun de nous avec un carnet de route bien rempli.

Voilà six mois que nous administrons notre commune et le travail n'a pas manqué. Toujours avec détermination, de nombreux projets ont été mis en place :

- ouverture de la Mairie au public du lundi au vendredi,
- permanence des élus le samedi matin de 11h à 12h,
- déplacement des colonnes semi-enterrées à la périphérie du bourg,
- retour du marché au cœur du bourg en concertation avec les commerçants,
- achat de la « baraque » rue de la Libération, qui sera démontée dès que possible,
- abattage des arbres dangereux rue de la libération,
- lancement du projet de 10 logements Manche Habitat au cœur du bourg,
- aménagement de la rue du 11 novembre en cours de réalisation,
- réfection d'un logement communal,
- réfection des réseaux d'eau et effacement des réseaux aériens en cours au plateau\*,
- rénovation, attendue depuis plus de 10 ans, des vestiaires et sanitaires de foot,
- lancement du projet de lotissement communal route de St-Jean-de-Daye,
- mise en place du plan d'alerte urgence,
- mise en place des différents protocoles sanitaires à l'école et à la cantine...

Je ne m'étendrai pas sur l'avancée de toutes ces réalisations et l'actualité de notre commune. Vous trouverez ces renseignements détaillés dans ce bulletin aux pages consacrées aux adjoints concernés.

Je remercie toute mon équipe et l'ensemble du conseil municipal pour le travail déjà effectué, aussi bien en Mairie que sur le terrain.

Je sais également pouvoir compter sur l'ensemble de nos agents communaux. J'apprécie leurs compétences et leur dévouement. Je les en remercie chaleureusement.



« Dans l'attente de jours meilleurs, je vous souhaite beaucoup de courage par ces temps incertains. Que l'année qui arrive soit le rapprochement entre les habitants et les élus, et que l'on puisse revivre normalement.

Je vous adresse tous mes vœux pour 2021 à partager en famille et avec tous ceux qui vous sont chers ».

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

*Le maire et son équipe municipale.*

**COMPTE TENU DES CONDITIONS SANITAIRES ACTUELLES,  
LES TRADITIONNELS VŒUX DU MAIRE DU MOIS DE JANVIER SONT REPORTÉS.**

\* **QUARTIER DU PLATEAU** : rue Robert Desnost, rue Saint-Aubin, rue de la Fautelaye, rue Hôtel au Boscq, rue des Costils, impasse des Costils et impasse au Boscq.

## Fonctionnement

1 736 085 €

## Investissement

1 060 453 €

**Produits des services et divers**

146 950 €



**Dotations d'État**

625 187 €



**Emprunts**

501 467 €



**Subventions**

114 608 €



**Impôts & taxes**

588 476 €



**Exédent reporté**

375 472 €

**FCTVA  
Fonds propres**  
444 378 €



## DÉPENSES

**Investissement**

1 060 453 €

## RECETTES

**Fonctionnement**

1 736 085 €

**Remboursement emprunts (hors intérêts)**

321 187 €

dont l'emprunt relais du Hommet  
200 000 €

39%



divers  
2%

*Charges à caractère général*



39%

*Salaire du personnel communal*



42%

*Immobilisations en cours*



40%

*Immobilisations corporelles*



17%

*Dépenses imprévues*



9%

*Autres charges de gestion*



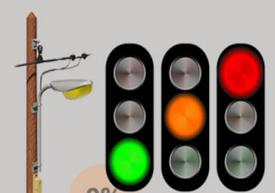
8%

*Immobilisations incorporelles*



4%

*Reste à réaliser*



9%

VOIRIE

LA VOIRIE REVETUE, PREMIER PATRIMOINE COMMUNAL



Parmi les 60 kms de voirie que compte Pont-Hébert, 30 kms sont recouverts de bitume et ouverts à la circulation routière. Cela représente le double de la moyenne nationale !

Les travaux d'entretien de la voirie sont primordiaux, malgré des budgets de plus en plus contraints. La réfection, de certaines voiries revêtues, doit être réalisée par nécessité, par le fait d'un tiers (dans le cadre de rénovation ou d'effacement des réseaux) ou les deux. C'est le cas notamment du « quartier du plateau »\*.

Les travaux ont commencé début décembre. Il s'agit, dans un premier temps, de remplacer une partie du réseau d'eaux pluviales puis l'ensemble du réseau d'eau potable. Dans un second temps, le SDEM procédera à la mise en souterrain du réseau de distribution d'électricité, du réseau de télécommunication et du réseau d'éclairage public.

Dans un troisième temps, probablement au début 2022, viendra le temps de la rénovation de la voirie et des trottoirs. Nous profiterons de cette opportunité pour améliorer la vitesse et la circulation, régler le stationnement et apporter une touche de verdure dans ce quartier très minéralisé. À noter que des contraintes budgétaires pourraient nous contraindre à réaliser ces travaux en plusieurs tranches

\* **QUARTIER DU PLATEAU** : rue Robert Desnost, rue Saint-Aubin, rue de la Fautelaye, rue Hôtel au Boscq, rue des Costils, impasse des Costils et impasse au Boscq.

18

est le nombre de cours et clôtures qui viennent d'être rénovées par Manche Habitat rue du 11 novembre.

L'effacement des réseaux aériens devrait être terminé fin décembre et laissera place à la rénovation de la voirie. Elle sera réalisée dans le même esprit que celui engagé pour le quartier du plateau, c'est à dire qu'une réflexion sur la circulation, le stationnement et l'environnement sur l'ensemble de la cité est en cours d'étude.

AMÉNAGEMENTS RUE DE LA LIBÉRATION



Après l'effacement des réseaux, la pose de nouveaux candélabres à LED et l'élagage des arbres qui présentaient des risques, la commune poursuit la transformation de son artère principale. Prochaine étape le démontage de la « baraque » puis l'aménagement de l'espace. En parallèle, un projet de voie cyclable et de sécurisation est à l'étude.



CHEMINS RURAUX

La randonnée répond à de nombreuses aspirations actuelles. En reconstituant nos chemins de randonnées, nous préservons, entretenons et valorisons notre patrimoine de chemins ruraux.

Plusieurs chemins ruraux sont en cours de rénovation et rouverts à la circulation pédestre, cycliste et équine.

L'absence d'entretien ouvre la brèche à de nombreuses interprétations et certaines habitudes ont été prises. Il n'empêche que les chemins ruraux sont propriété de la commune et doivent être considérés comme tel.

Pour rappel, les riverains des chemins ruraux ou des voies communales ont l'obligation d'entretenir leurs haies et arbres qui doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires ou fermiers entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 1<sup>er</sup> mars.

URBANISME

LOTISSEMENT « CARRIÈRE »

Malgré toutes les contraintes liées à la crise sanitaire, le projet de construction du nouveau lotissement Manche Habitat au cœur du bourg avance normalement. C'est un enjeu majeur de l'aménagement de notre commune.

Il devrait répondre aux attentes des Pontois et tiendra compte des principes de développement durable. Les déplacements doux et les espaces verts seront favorisés.



Eric GROULT  
Adjoint au Maire,  
délégué à l'urbanisme, à la voirie & réseaux, la communication et aux sports



## LOGEMENT COMMUNAL

Après chaque départ de locataire, la commune effectue quelques améliorations, c'est le cas du logement rue d'Eslandes où les sols et les murs ont été rafraîchis totalement. Les compétences multiples du service technique de la commune ont permis d'effectuer cette rénovation en autonomie.



## VESTIAIRES DE FOOT

Pour donner suite aux besoins urgents de remise en état, les agents communaux, David, Benoit et Cédric (absent sur la photo) du service technique, ont commencé les travaux de rénovation des blocs vestiaires et sanitaires.

Améliorations, peintures, carrelage... les travaux devraient être terminés en début d'année.



## DÉSAMIANTAGE ET DÉMOLITION DU CHÂTEAU D'EAU

Comme prévu, le désamiantage a été effectué pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Prochaine étape, la démolition prévue pendant les vacances scolaires de février.



**Jean-Pierre OUNAS**  
Adjoint au Maire,  
délégué aux bâtiments communaux, à la gestion des espaces verts, à l'environnement et à l'accessibilité

## ÉGLISE DE PONT-HÉBERT



Un appareil de mise en volée, pour la grosse cloche qui sonne le Glas, sera remplacé prochainement.



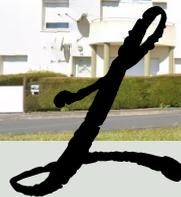
Face à la recrudescence de la circulation de la COVID-19 sur tout le territoire, le conseil municipal a été contraint, au mois d'octobre, d'annuler le repas annuel des aînés de notre commune.

A l'approche des fêtes de fin d'année, les conseillers municipaux viendront remettre le traditionnel colis de NOËL à nos aînés, âgés de 80 ans et plus, dans le respect des mesures barrières.



En ce qui concerne les logements communaux, la location a été renouvelée cette année.

Des travaux d'entretien ont été effectués avant l'entrée des locataires.



Le patrimoine Manche Habitat est constitué de 144 logements sociaux sur la commune de PONT-HEBERT.

Ces logements sont occupés en grande majorité. Quelques-uns sont en cours de travaux de réfection avant une prochaine attribution.

Les demandes de logement peuvent être réalisées soit en ligne sur le site de Manche Habitat, soit sur un imprimé à récupérer en mairie.



**Michèle LAVARDE**  
Adjointe au Maire,  
déléguée aux logements, au transport, aux séniors, à la culture et au jumelage



## DEJA EN ACTION

À la suite du 2<sup>ème</sup> confinement, l'équipe de référents a rapidement pris contact avec les personnes âgées de 80 ans et plus afin de s'assurer que chacun ne manque de rien et de leur proposer de l'aide en cas de besoins.

Si malgré toute notre vigilance, certaines personnes n'ont pas été contactées, n'hésitez pas à nous en faire part.

# PLAN D'ALERTE & D'URGENCE



## Soyons attentifs aux autres !

Vous connaissez des personnes isolées, vulnérables ?



C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler qu'un partenariat existe entre la commune et la Présence Verte.

La commune offre une aide de 7 euros pour la prise en charge de l'abonnement à la téléassistance pour les personnes non imposables.

D'autres aides sont également possibles, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie pour de plus amples renseignements.



## PROCHAINEMENT

Face aux difficultés que peuvent rencontrer certains usagers dans leurs démarches administratives (lecture, rédaction de courrier, demande sur internet...), une permanence gratuite sera proposée à la mairie de Pont-Hébert le samedi de 11h00 à 12h00 sur rendez-vous.

À PARTIR DU  
9 JANVIER 2021

Au vu de la situation sanitaire, il semblait essentiel de mettre rapidement en place un registre des personnes vulnérables.

L'objectif : recenser les personnes à risques ou isolées afin de lier un contact, de s'assurer de leur bonne santé et de déceler d'éventuelles situations compliquées.

Toute personne, de plus de 65 ans, en situation d'invalidité ou de handicap peut s'inscrire.

Des plans d'actions : crise sanitaire, canicule et grand froid ont été élaborés et sont immédiatement applicables en cas de déclenchement d'alerte par la Préfecture.



Une équipe de référents, constituée de conseiller(e)s municipaux(ales), est d'ores et déjà au service de nos administrés.



Chaque bénéficiaire de la banque alimentaire a été rencontré afin d'identifier ses difficultés, de lui apporter les aides et les conseils appropriés pour lui permettre de rebondir. Une quinzaine de foyer bénéficie de cette aide indispensable. La crise sanitaire que nous vivons a de graves conséquences sur ces foyers et risque d'augmenter le nombre de personnes dans le besoin.



## LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS

### PONT-HÉBERT

Façade de la salle de tennis  
Façade de la pharmacie des bords de Vire  
Prochainement près de l'entrée de la salle des fêtes

HOMMET D'ARTHENAY

Façade près de l'entrée de la salle des fêtes



Nathalie PLOS

Adjointe au Maire, déléguée aux affaires sociales, à la banque alimentaire, à la jeunesse et petite enfance et le secours d'urgence



215

C'est le nombre d'élèves inscrits à l'école de Pont-Hébert.

En 2020, l'année scolaire aura été indiscutablement, comme partout en France, marquée par les deux confinements imposés par le gouvernement. Malgré tout, la rentrée scolaire de septembre s'est effectuée dans de bonnes conditions après le premier confinement.

La deuxième vague, début novembre, a compliqué de nouveau les conditions de travail de toutes les personnes qui animent l'école primaire et maternelle, ainsi que la cantine. Comme pour le premier confinement, les gestes barrières ainsi que différentes contraintes ont été appliqués dans la limite des possibilités. Les élèves de l'école primaire se rappelleront, sûrement pendant longtemps, de l'obligation de porter un masque toute la journée !

180

C'est le nombre d'élèves, en moyenne, qui se restaurent le midi et qui peuvent apprécier la cuisine « faite maison » par Samuel, le cuisinier et Catherine son adjointe.

La majorité des produits provient des commerçants et producteurs locaux situés à Pont-Hébert ou à proximité. Les produits acheminés en circuit court sont plus frais et bien meilleurs pour nos écoliers et notre planète.



A noter pour cette rentrée, que les agents municipaux ont profité des vacances estivales pour rafraîchir la classe des CE2-CM1 en appliquant une couche de peinture sur tout le soubassement et ceci avant d'entreprendre une réfection complète de cette salle de cours.

Autre fait marquant, la structure de jeux en bois qui s'élevait au milieu de la cour de la maternelle, depuis une bonne vingtaine d'années, a été démontée après les recommandations de la commission de sécurité. Une autre structure a été commandée et devrait être mise en place par les employés communaux au plus tard, pendant les vacances de Noël.



Les produits locaux font également partie des goûters que déguste la cinquantaine d'élèves qui reste à la garderie après la journée de classe.



**Michel LAMY**  
Adjoint au Maire, délégué aux affaires scolaires, à la garderie, à la vie associative et la cantine



Fresque sur le mur de la salle des fêtes du Hommet d'Arthenay réalisée par l'artiste Saint-Lois Sylvain MELLOTT



**Denis LIGNEL**  
Maire délégué du Hommet d'Arthenay, délégué aux finances, aux commerces et artisanat, au marché et au développement économique.

L'année 2020 aura été une année difficile pour le commerce et l'artisanat Pontois. Il faut remercier les commerces qui ont travaillé pour satisfaire les clients pendant cette crise sanitaire.

Plusieurs commerces de la commune ont changé de propriétaire. Philippe et Valérie ont repris la boucherie, Thomas et Brunhilde la boulangerie, Romain et Fabrice le garage Peugeot.

Nous avons, en concertation avec les commerçants, recentré le marché hebdomadaire et investi dans de nouvelles illuminations pour les fêtes de fin d'année.

La municipalité va soutenir l'union des commerçants et artisans (U.C.A.B.V.) pour honorer le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'association. Nous souhaitons aux commerçants qu'ils réalisent de bonnes fêtes de fin d'année et de bonnes affaires.



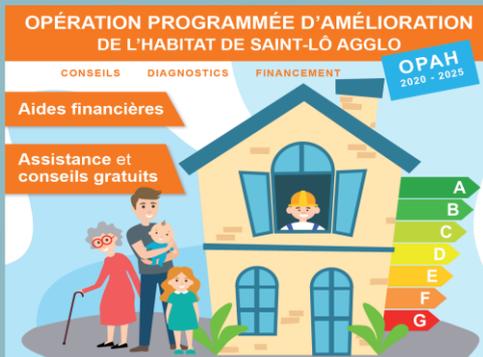
POUR LES  
JEUNES  
DE  
3 À 25 ANS !

Valable 1 an, pour les habitants de Saint-Lô Agglo, elle permet d'obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives chez de nombreux commerçants partenaires. Sous présentation de la carte, vous pourrez également bénéficier de 30% de réduction sur la location d'un vélo à assistance électrique.



Les avantages de la carte 2019-2020 et les chèques de réduction associés sont prolongés jusqu'au 31 décembre 2020.

Disponible à la Bibliothèque de Pont-Hébert



A l'initiative de Saint-Lô Agglo, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est mise en place sur l'ensemble du territoire.

Pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif, des aides exceptionnelles vous sont proposées par l'Anah (Agence nationale de l'habitat) à laquelle s'associent, sous certaines conditions, le Conseil Départemental, la Région Normandie et Saint-Lô Agglo.

#### Des aides, pour qui ?

Les propriétaires privés pour des travaux dans :

- leur résidence principale
- dans un logement destiné à la location
- ou dans les parties communes d'une copropriété ou d'une monopropriété

#### Quels travaux ?

- Economie énergie
- Adaptation à la perte d'autonomie
- Travaux lourds de réhabilitation d'un logement indigne, très dégradé ou vacant
- Travaux dans les parties communes d'une copropriété ou une monopropriété



## 3<sup>ÈME</sup> PHASE RÈGLEMENTAIRE

C'est l'étape la plus complexe car il s'agit de concilier de nombreux enjeux parfois contradictoires (patrimoine, paysage, environnement...).

Les choix politiques seront réalisés dans une visée d'intérêt général car ils ont un impact direct sur la propriété privée des personnes et notamment le prix des terrains.

Cette phase comprend plusieurs étapes tels que le zonage (U, AU, A, N), les orientations d'aménagement (nouveaux quartiers, l'aménagement d'un centre-bourg...) ou encore le règlement qui définit la destination des constructions, les caractéristiques urbaines...



02 33 75 62 40

210 rue Alexis de Tocqueville  
Parc d'Activités du Golf  
50000 Saint-Lô  
contact@cdhat.fr - www.cdhat.fr

#### Conditions générales

# Logement de plus de 15 ans

# Travaux réalisés par des professionnels

# Travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subventions

## C'est chouette l'imprimerie !

Après un début de carrière comme menuiserie, la « baraque », comme on l'appelle couramment chez nous, a connu une seconde vie plus « typographique ».

C'est au milieu des années soixante, que la chouette (ou Hibou) est apparue pour la première fois sur la devanture symbolisant la présence nocturne de l'imprimeur, Fernand LE RACHINEL, fraîchement débarqué de Genève. Pour la petite histoire, la première commande de l'imprimerie fut un billet de deuil... Faire-part de décès du Maire de l'époque monsieur Robert DESNOST et la seconde commande fut des cartes de visite pour madame GOURDIN qui remplaça le maire dans sa fonction !

Au début de l'année 1966, le fer de lance de l'industrie locale, l'usine Claudel, commence à confier certains travaux à l'imprimerie. L'imprimerie fonctionnant nuit et jour, parfois quelques jeunes étudiants, figures politiques locales quelques années plus tard, s'arrêtaient à la baraque pour raconter des blagues et des histoires.

En 1968, quatre employés travaillaient à l'imprimerie, deux ouvriers, une secrétaire et un apprenti en plus du patron et de sa petite sœur.

A la fin des années soixante, la baraque n'est plus adaptée. En dehors de l'espace restreint, la baraque n'a pas l'eau courante ! En 1969, un évènement forcera le destin de l'imprimerie : la campagne présidentielle.

En effet, l'imprimerie décroche un marché important, la campagne présidentielle d'Alain POHER - Président par intérim en remplacement du Général de Gaulle. L'imprimerie grandit mais Pont-Hébert ne dispose pas à l'époque d'une « zone artisanale » ou de bâtiments disponibles assez grands pour suivre son développement. L'imprimerie se délocalisera à Saint-Lô en plein cœur de ville.



À gauche, Fernand LE RACHINEL aux commandes de sa Ofmi Heidelberg. Ci-dessus, Cécile, Louis et Maurice LECONTE, la première équipe avec Claudine FOUACE, dont faisait également partie la secrétaire et son frère Gilbert.



Photo prise en 2020 au pied de la baraque. Retrouvailles pour Fernand LE RACHINEL et sa fidèle secrétaire, Claudine FOUACE (épouse BIRÉE).

Tantôt menuiserie, tantôt imprimerie, tantôt Auto-école, la baraque aura joué tout son rôle entre bourg et mairie. L'année 2020 signera la fin de l'histoire.

Devenue dangereuse et vétuste depuis de nombreuses années, il était temps de tourner la page. La baraque sera démontée prochainement pour laisser place à un espace plus adapté.



Les employés communaux, Laurent et Philippe ont décoré la commune pour le plaisir des petits et des grands.

La municipalité a investi cette année dans vingt-neuf nouvelles décorations destinées au bourg de Pont-Hébert. Ce n'est que la première étape de l'objectif pluriannuel que nous nous sommes fixés pour embellir la commune pendant les fêtes de fin d'années.



Maria MORIN et Henri LEMARCHAND



Il est quand même assez rare de fêter,

à quelques semaines d'intervalles, les 100 ans de deux habitants, d'une même commune et qui plus est voisins ! Pour la petite histoire, Maria conduit depuis 82 ans, même si depuis peu, la Peugeot 309 reste plutôt dans le garage ! Nous leurs souhaitons bon vent, il n'est pas donné à tout le monde de démarrer un deuxième siècle et comme le dirait Henri, ils ont remis le compteur à zéro !

## DÉTENTE PONTOISE



Les cours ont lieu le mardi à 20h00 et sont animés par Philippe Poisson

## TUTTI CANTI

Comme de nombreuses associations, notre organisation 2020 a été très perturbée et nous avons dû annuler le concert prévu le 21 juin 2020.

Alors que nous avons repris les répétitions en septembre et octobre, nous sommes à nouveau contraints d'annuler le traditionnel concert de Noël prévu le 18 décembre 2020.

Nous avons réussi à tenir, notre assemblée générale le 29 septembre 2020.

Dans ce contexte, aucun projet n'a été envisagé par l'association car préparer un concert nécessite un temps incompressible pour des répétitions et c'est un travail de longue haleine pour aboutir. Nous espérons malgré tout que nous allons pouvoir reprendre notre activité dans de bonnes conditions.

Josiane Baillet - 06.19.23.10.23

## UNC-AFN ( ANCIENS COMBATTANTS DE PONT-HÉBERT )



L'association des anciens combattants de Pont-Hébert a réalisé un repas dansant à la salle des fêtes au mois de Janvier.

Le 1er Mars 2020, 45 Adhérents étaient au repas dansant de l'arrondissement.

La cérémonie du 8 Mai a eu lieu en comité restreint.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 24 octobre en présence d'une trentaine de personnes. Composition du nouveau bureau :

Président : Christian HUSTACHE  
Vice-président : Gérard TALVAST  
Secrétaire : Roselyne HUSTACHE  
Secrétaire adjoint : Maurice HÉBERT  
Trésorière : Patricia Camberton

Membres du Bureau :  
Hervé DENIER d'APRIGNY,  
Claude FOUQUES - porte drapeau  
Bernard GIRARD - porte drapeau

## CLUB DE LOISIRS DES BORDS DE VIRE



Bon début d'année 2020 pour le club : les randonnées, les jeux, la réussite de la journée « poule au pot » en février.

Des projets de sorties en juin et de spectacle en avril... mais le confinement est passé par là.

Le 1er septembre, avec tous les adhérents, nous avons pu offrir une journée festive et amicale à Maria pour son centenaire.

Le 15 octobre, nous avons relancé les « jeudis » habituels... mais le reconfinement a stoppé notre élan.

## GYM DOUCE



Toujours sous la houlette de Philippe PINSON, une quarantaine de personnes se retrouvent le mardi dans la salle des fêtes de 17 à 18 heures pour faire des mouvements de Gym qui entretiennent la forme physique. C'est dans une bonne ambiance que ces cours sont donnés.

Cette année est exceptionnelle avec le confinement, mais l'équipe de Familles Rurales n'abandonne pas et repartira après ce confinement.

On peut contacter Gisèle ANNE au 06 63 58 09 28.

## COMITÉ DES FÊTES DU HOMMET



Samedi 7 mars 2020, repas de printemps à la salle des Fêtes du Hommet où se sont retrouvé 90 personnes, suivi d'une soirée dansante. Une tombola était proposée et a permis aux plus chanceux de repartir avec une Senseo, un mini four grill et autres lots.

Dates à retenir

- Samedi 6 mars 2021, Repas de Printemps
- Samedi 26 et dimanche 27 juin 2021, Fête Saint-Pierre
- Samedi 23 octobre 2021, Repas

Le Comité des Fêtes du Hommet vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

## AMICALE BOULISTE

L'amicale bouliste n'a pas pu réaliser l'ensemble des compétitions prévue en 2020. Les championnats et coupes ont eu lieu, parfois dans des conditions un peu compliquées. Nous avons engagé une équipe en coupe de France, en coupe de la Manche sénior et en coupe de la Manche vétérans mais aucun résultat probant.



Le club a été représenté dans toutes les catégories pour les championnats comptant de 1 à 8 équipes. Compte tenu des circonstances, nous avons été heureux de cette participation.

L'assemblée générale n'ayant pas pu se tenir, elle est reportée à une date ultérieure. N'ayant également pas pu organiser de concours cette année à domicile, notre budget 2020 ne comporte que des dépenses et aucune entrée d'argent.

Nous espérons pour 2021 prendre le même nombre de concours et un championnat en septembre 2021.

## ART FLORAL



Les cours d'art floral ont lieu un vendredi par mois à 14h00 à la mairie déléguée du Hommet d'Arthenay.  
Tél 02.33.56.81.96

Les cours de dessin ont lieu tous les mercredis et les vendredis sauf vacances scolaires.  
Tél 02.33.56.53.03 et 02.33.56.81.96



## VÉLOCLUB



Après cette année compliquée, l'école de vélo termine 5<sup>ème</sup> du classement général de la Manche.

Pour le VTT, Clément Cousin en junior remporte le titre de champion de Normandie au Tréport (76), son frère Julien Cousin, est vice-champion de Normandie.

En VTT en sénior, Ethan Henry termine vice-champion de Normandie en cadet, Maxence Lemardelé, 3<sup>ème</sup> en junior et enfin Pierre Henry, 3<sup>ème</sup> en master.

Pour le TEAM VTT, la Coupe de France s'est résumée à une manche à l'Alpe d'Huez avec un niveau Coupe du Monde, car aucune course n'avait lieu en Europe. Encore une fois, Clément Cousin fini dans le top 10 et 5<sup>ème</sup> français.

Le Championnat de France avait lieu aux Ménuires où là encore pas de grands résultats si ce n'est Clément Cousin qui était dans le top 5 mais un ennui mécanique l'a contraint à l'abandon.

Ensuite, peu de courses, si ce n'est des Coupes du Monde en VTT Marathon pour Julien Cousin et Sammy Cadot-Roger avec à chaque fois de très belles places dans le top 30 mondial.

Pour Clément Cousin, la saison s'est terminée par la sélection en équipe de France pour les Championnats d'Europe XCE en Suisse (15<sup>ème</sup>) et Championnat du Monde en Belgique (18<sup>ème</sup>).

Pour la route, pas beaucoup de courses mais une excellente 3<sup>ème</sup> place pour les minimes sur le trio Normand à Lillebonne.

En cyclocross juste une Coupe de Normandie avec une belle victoire pour Maxence Lemardelé en junior.

Pour 2021, le TEAM VTT évoluera encore en DN1, plus haut niveau National (équivalent au national en foot). A noter que l'école de vélo a repris en septembre avec 70 enfants présents tous les samedis matin au stade de la Falaise à Agneaux.



## A.S. BORDS DE VIRE TENNIS DE TABLE

La première phase de la saison 2020-2021 a été interrompue le 29 octobre dernier à la suite des nouvelles annonces gouvernementales face à la crise sanitaire pour les 3 équipes de l'AS BORDS DE VIRE TENNIS DE TABLE.

Trois matchs ont été joués, un en septembre et deux en octobre. Ils montraient des résultats plutôt encourageants.

Cela fait écho à la 2<sup>ème</sup> phase de la saison dernière qui n'avait pu être terminée à la suite du 1<sup>er</sup> confinement. Samedi 20 juin 2020 l'Assemblée Générale du club a pu avoir lieu en comité restreint et privé, avec les gestes barrières.

Pour tout renseignement, contact : Frédéric ALLAIN : 06.35.34.11.44 ou Maryline HERVO : 06.99.47.00.55

Absents sur la photo : Nicole et Jean Bequet, Valérie Lamy et Albert Guillemain



## JO'S THÉÂTRE

L'association JO'S THEATRE est, elle aussi, victime de la COVID 19 !!

La troupe, n'a pu se produire en avril au Festival des Marais à Carentan, festival qui a été annulé, reporté en novembre puis de nouveau annulé.

Tous ces imprévus n'ont pas entamé le moral de ses membres qui, dans l'impossibilité de se réunir durant ce confinement automnal, ont commencé à travailler seuls leur rôle pour la prochaine pièce qu'ils comptent présenter aux

Pontois en Novembre 2021 : « Grand-mère est amoureuse », comédie familiale en 3 actes de Yvon TABURET, qui propose un regard inhabituel sur le 3ème âge.

Nous nous réjouissons d'avoir pu accueillir de nouveaux membres qui viennent grossir nos effectifs et nous invitons, toutes celles et ceux qui ont envie de monter sur les planches ou qui souhaitent participer au fonctionnement de notre association à rejoindre notre troupe de théâtre amateur.

contact : P. BERARD 06 85 44 39 95 ou M. LAVARDE 06 82 17 63 70

## COMITÉ DES FÊTES DE PONT-HÉBERT



Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure que celle que nous vivons actuellement et que ce virus ne nous empêchera pas à nouveau d'organiser nos manifestations annuelles.

Pour cette fin d'année 2020, comme nous n'avons pu organiser la journée de Noël à la salle des fêtes prévu le samedi 12 décembre, nous avons distribué des boîtes de bonbons le vendredi 11 décembre à la sortie des écoles primaires et maternelles. Le père Noël était présent à l'école maternelle.

Malgré tout, samedi 19 décembre de 9h00 à 13h00, dans le bourg de Pont-Hébert, le Père Noël, invité par la commune, le comité des fêtes et l'union des commerçants, sera de retour.

Photos, boissons chaudes, bonbons... pour les petits et les grands. À ne pas manquer !



### Les prévisions pour 2021

Mi-Juin : Repas le samedi soir avec son feu d'artifice

Fin août : un concert sera organisé

Mi-Décembre : organisation d'une manifestation autour de Noël



## C.A. PONTOIS

Encore capitaine de l'équipe U15 garçons du CA pontois l'année dernière, maintenant licenciée au stade malherbe de Caen où elle joue avec les u18 féminines, Juliette Arthur continue tranquillement son ascension.

La sélectionneuse nationale des U16 féminines Nathalie Jarosz l'a en effet convoqué pour un stage national de trois jours au CNF Clairefontaine temple du football du lundi 19 au mercredi 21 octobre 2020. Elle a pu se confronter à des joueuses venues de clubs prestigieux comme le PSG et l'olympique lyonnais. Elle a pu aussi apercevoir les joueuses de l'équipe de France féminines qui étaient présentes au même moment à Clairefontaine.

Le stage s'étant bien déroulé et sans se faire des nœuds au cerveau, elle espère poursuivre l'aventure avec la sélection U16 féminines lors des prochains mois, ce qui ferait la fierté de Raphaël Ruaults, président du CA pontois, et de tous les formateurs qu'elle a cotoyés au CAP.



L'année 2020 a commencé par l'assemblée générale de l'association au cours de laquelle nous avons dressé le bilan de toutes nos animations de 2019. Ce bilan a permis de remettre un chèque de 21510 € à l'A.F.M. Nous avons également programmé une série d'activités pour l'année 2020, mais le confinement de mars est arrivé. Lors d'une réunion en septembre, nous avons restreint notre programme en tenant compte des conditions sanitaires (mini village-téléthon sous forme de drive). Mais le deuxième confinement a tout arrêté.



## U.C.A.B.V.

Il y a eu la remise des lots de la quinzaine commerciale 2019 puis l'assemblée générale avec la mise en place d'un nouveau bureau après le départ de "piliers" de notre groupe et l'arrivée de nouveaux commerçants. Des activités étaient prévues pour cette année 2020 et puis tout s'est arrêté, puis tout a repris, puis tout s'est arrêté... Impossible de les organiser dans ces conditions. Certains d'entre nous n'ont pas pu travailler, d'autres étaient très occupés à satisfaire leurs clients en mettant en place toutes les exigences liées à la situation sanitaire.



Les heureux gagnants de la quinzaine commerciale 2019

Nous nous tournons maintenant vers 2021 et les projets ne manquent pas : braderie, soirée dansante, quinzaine commerciale... Notre union commerciale n'existe que pour et par les habitants de notre territoire, alors ne doutons pas que les meilleurs moments ensemble sont encore à venir !



L'UCABV



PONT-HEBERT - RAMPAN - LA MEAUFFE



# 75<sup>ème</sup> DÉCEMBRE EN FÊTE

Des chèques cadeaux et  
bons d'achats\* pour une  
valeur de 800 euros

• Du 14 au 31 décembre •

Un lot offert par chaque  
commerçant participant

Tirage au sort début janvier  
Remise des lots mi-janvier

\*chez vos commerçants et artisans participants